

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 JUIN 2022**

**Délibération n° D-2022-192**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 21/06/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 30/06/2022

Budget principal et budgets annexes - Budget supplémentaire -  
Année 2022

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

**Secrétaire de séance :** Baptiste DAVID

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Baptiste DAVID, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, ayant donné pouvoir à Madame Yvonne VACKER

**Direction des Finances**

**Budget principal et budgets annexes - Budget  
supplémentaire - Année 2022**

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le Budget supplémentaire est un budget modificatif du budget primitif. Il permet de prendre en compte l'affectation des résultats dégagés à la clôture de l'exercice précédent apparaissant au compte administratif 2021. Il enregistre aussi les restes à réaliser en investissement de l'exercice précédent.

Il fait également apparaître les dépenses et des recettes nouvelles non prévues au budget primitif.

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée municipale les projets de budget supplémentaire de l'exercice 2022 concernant le budget principal et ses budgets annexes (Parc de Noron, Stationnement, Pompes Funèbres, Crématorium et Chaufferie Bois les Brizeaux).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2022 concernant le budget principal et ses budgets annexes (Parc de Noron, Stationnement, Pompes Funèbres, Crématorium et Chaufferie Bois les Brizeaux) tels que présentés.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Maire de Niort

Signé

**Jérôme BALOGÉ**



## BUDGET SUPPLEMENTAIRE

---

# BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

*Introduction – repères nationaux*

### Le budget principal

- Détail des ajustements de la section de fonctionnement
- Détail des ajustements de la section d'investissement

### Les budgets annexes

Pour rappel, le **budget supplémentaire** est une décision modificative dont l'objectif est de :

- **de reprendre les résultats de l'exercice antérieur** (excédent de clôture du compte administratif de l'exercice précédent, dépenses et recettes reportées de l'exercice précédent de la section d'investissement),
- **d'ajuster la programmation budgétaire** en dépenses comme en recettes selon:
  - la réalité de l'exécution budgétaire,
  - la disponibilité des ressources,
  - l'évolution des projets,
  - les actions nouvelles

**Un contexte marqué sur le plan économique par :**

- Un PIB en repli de 0,2% sur le premier trimestre 2022 et en prévision de +2% sur l'année
- Le retour de l'inflation avec une augmentation sensible des coûts de l'énergie et des coûts des matières premières
- Une remontée sensible des taux d'intérêts impliquant un financement des investissements plus coûteux

**Zoom sur l'inflation :**

- En avril 2022, le taux d'inflation est de 9,2% dans les pays de l'OCDE mais de 5,4% en France en rythme annuel (+0,4 % mensuel)
- Présenté initialement comme un phénomène temporaire, ce retour de l'inflation est appelé à s'installer dans la durée (jusqu'à fin 2024 selon la Banque Centrale Européenne)
- D'après une étude de la banque mondiale parue fin avril 2022, l'impact de la guerre en Ukraine sur les prix de l'énergie et les produits alimentaires devrait durer au moins trois ans

# Le budget principal

en K€	BP 2022	BS 2022	Total voté à l'issue du BS 2022 (BP + BS)
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	86 923,0	-1 316,4	85 606,6
dont résultat de fonctionnement reporté	0,0	1 276,0	1 276,0
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	80 092,0	-3 549,4	76 542,6
dont provisions	90,1	97,1	187,2
<b>Résultat de fonctionnement</b> (hors résultat reporté et hors provisions)	<b>6 921,1</b>	<b>1 054,1</b>	<b>7 975,2</b>
Travaux en régie (immobilisation)	1 200,0	0,0	1 200,0
<b>CAF Brute</b> (hors résultat reporté)	<b>8 121,1</b>		<b>9 175,2</b>
Amortissement d'emprunt	6 700,0	0,0	6 700,0
<b>Autofinancement net</b>	<b>1 421,1</b>	<b>0,0</b>	<b>2 475,2</b>
Cession d'immobilisation	1 000,0	0,0	1 000,0
Résultat de fonctionnement reporté	0,0	1 276,0	1 276,0
Solde dotations / reprises provisions	-90,1	-187,2	-187,2
Financement disponible pour l'investissement	2 331,0	2 233,0	4 564,0
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	27 347,0	16 962,6	44 309,6
Recettes réelles d'investissement (RRI)	7 353,0	8 359,6	15 712,6
<b>Résultat d'investissement (RRI-DRI)</b>	<b>-19 994,0</b>	<b>-8 603,0</b>	<b>-28 597,0</b>
Financement disponible pour l'investissement	2 331,0	2 233,0	4 564,0
Volume d'emprunt	17 663,0	6 370,0	24 033,0

La colonne bleue totalise les ajustements effectués au BS à savoir :

- la reprise des résultats antérieurs,
- les Restes à Réaliser de 2021,
- les mesures nouvelles et les ajustements de programmation budgétaire ,
- la modification du mécanisme de remboursement des services communs à la CAN

## ***Synthèse sur les principaux ajustements proposés***

### **En fonctionnement :**

- une amélioration de la capacité d'autofinancement nette (hors affectation des résultats) de 1 054 K€,
- l'affectation de l'excédent de fonctionnement constaté sur l'exercice 2021 de 1 276 K€,
- la revalorisation à hauteur de 2 233 K€ du montant de financement disponible pour investir,
- la révision du mécanisme de remboursement des services communs modifiant la répartition des équilibres entre les dépenses et les recettes.

### **En investissement :**

- un excédent de financement de + 897 K€,
- après intégration des restes à réaliser et affectation des résultats de l'exercice 2021, un ajustement à la hausse du besoin de financement par emprunt (+ 6 370 K€).

# Section de fonctionnement

## Synthèse des mouvements en section de fonctionnement

En K€	BP 2022	BS 2022	Total 2022 BP + BS
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	86 923,0	-1 316,4	85 606,6
<i>dont résultat de fonctionnement 2021 reporté</i>		1 276,0	
<i>dont solde des mouvements inscrits au BS</i>		-2 592,3	
Dépenses Réelles de fonctionnement (DRF) hors provisions	80 001,9	-3 646,5	76 355,4
<i>dont solde des mouvements inscrits au BS</i>		-3 549,4	
<i>dont provisions</i>	90,1	97,1	187,2
<b>Résultat de fonctionnement (RRF-DRF) hors provisions</b>	<b>7 011,2</b>	<b>2 427,2</b>	<b>9 251,2</b>

- Hors résultat antérieur reporté (pour un montant de + 1 276 K€), les mouvements en recettes de fonctionnement se soldent par une diminution de – 2 592, 3 K€ avec notamment :

- un ajustement technique (-3 956 K€) lié à **l'impact de la révision du mécanisme de financement des services communs sur l'attribution de compensation**. *Cette modification a pour conséquence de ne plus comptabiliser en dépenses les charges de fonctionnement des services communs mais d'imputer cette révision en moindre recette sur l'attribution de compensation.*

- un **ajustement favorable sur la fiscalité** de + 1 263 K€

- Les mouvements en dépenses de fonctionnement affichent une baisse de -3 549,4 K€.

**Détail des mouvements en recettes : -2 592,3 K€**

En K€	Recettes en -	Recettes en +	Total Recettes
<b>TOTAL DES MOUVEMENTS INSCRITS AU BS</b>	<b>-4 432,7</b>	<b>1 840,4</b>	<b>-2 592,3</b>
<b>013 - Atténuation de charge</b>	<b>0,0</b>	<b>77,0</b>	<b>77,0</b>
<b>70 - Produits des services et des domaines</b>	<b>-159,0</b>	<b>93,8</b>	<b>-65,2</b>
<i>Dont refacturation TF SEV (ajustement sur les taxes foncières des locaux prises en charge par la CAN)</i>	-120,0		-120,0
<i>Dont charges et loyers non perçus sur le Centre du Guesclin</i>	-30,0		-30,0
<i>Dont remboursement charges de personnel (CASC...)</i>		65,2	65,2
<i>Dont remboursement charge de personnel mis à disposition URSSAF</i>		10,0	10,0
<i>Dont redevances d'atterrissage</i>		7,1	7,1
<i>Dont autres produits divers (fête forraine, hippodrome et golf)</i>	-9,0	11,6	2,6
<b>73 - Impôts et taxes</b>	<b>-4 256,5</b>	<b>828,0</b>	<b>-3 428,5</b>
<i>Dont ajustement DMTO</i>	-300,0		-300,0
<i>Dont attribution de compensation</i>	-3 956,5		-3 956,5
<i>Dont attribution de compensation SDIS</i>		31,0	31,0
<i>Dont produits des contribution de la fiscalité directe locale</i>		730,0	730,0
<i>Dont rôles supplémentaires de la taxe foncière</i>		50,0	50,0
<i>Dont remboursement des demandes de dégrèvement de la taxe d'habitation</i>		17,0	17,0

**Détail des mouvements en recettes : -2 592,3 K€**

En K€	Recettes en -	Recettes en +	Total Recettes
<b>TOTAL DES MOUVEMENTS INSCRITS AU BS</b>	<b>-4 432,7</b>	<b>1 840,4</b>	<b>-2 592,3</b>
<b>74 - Dotations et autres participations</b>	<b>-2,2</b>	<b>559,5</b>	<b>557,2</b>
<i>Dont compensation d'exonération taxes focières</i>		205,0	205,0
<i>Dont dotation globale de fonctionnement - part forfaitaire</i>		99,6	99,6
<i>Dont dotation nationale de péréquation</i>		85,9	85,9
<i>Dont dotation de solidarité urbaine</i>	-2,2		-2,2
<i>Dont convention ALCOME 2022 relative à la lutte contre la pollution des mégôts de cigarettes</i>		90,0	90,0
<i>Dont subvention de la Région - Marais de Galuchet</i>		15,0	15,0
<i>Dont subvention Festival Regard Noir</i>		3,0	3,0
<i>Dont renouvellement des colonies apprenantes</i>		11,7	11,7
<i>Dont ajustement FCTVA</i>		49,3	49,3
<b>75 - Produits de gestion courant</b>	<b>-15,0</b>	<b>112,0</b>	<b>97,0</b>
<i>Dont redevance occupation des locaux de Du Guesclin</i>	-15,0		-15,0
<i>Dont honoraires de gestion Soliha</i>		10,0	10,0
<i>Dont loyers baux commerciaux</i>		2,0	2,0
<i>Dont loyers Du Guesclin</i>		100,0	100,0
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0,0</b>	<b>170,1</b>	<b>170,1</b>
<i>Dont créance entreprise Troubat</i>		97,1	97,1
<i>Dont publicité astreinte journalière</i>		16,9	16,9
<i>Dont vente de certificats d'économie d'énergie</i>		30,4	30,4
<i>Dont produits divers (annualtion de mandats...)</i>		257,6	257,6

## Détail des mouvements en recettes : - 2 592,3 K€

### A retenir :

- les ajustements sur la fiscalité :
  - **une dynamique des contributions de fiscalité directe locale** (taxes d'habitation et taxes foncières) : + 730 K€,
  - **des rôles supplémentaires** sur la taxe foncière : + 50 K€
  - une dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité urbaine, parts péréquatives : +183 K€,
  - une contraction à prévoir des recettes de DMTO avec un ralentissement du marché immobilier : -300 K€
- un montant de FCTVA ajusté suite à la notification de la Préfecture (2 095 K€ notifiés contre 1 800 K€ budgétés) : + 49,3 K€,
- l'ajustement sur les **taxes foncières des locaux du SEV et du CSVV** prises en charge directement par la CAN : - 120 K€
- la perception de **produits exceptionnels** (indemnisation assurance, vente de certificat d'économie d'énergie, ...) : + 170 K€,
- la **révision du mécanisme de financement des services communs** avec la CAN se traduisant par la diminution du montant issu de l'Attribution de Compensation (AC) : - 3 925 K€ sur un montant d'AC prévue en 2022 à hauteur de 11 598 K€
- la hausse des remboursements de charges de **personnel mis à disposition** (CASC... ) : + 65 K€
- des recettes nouvelles attendues liées au dynamisme des services : Alcome (+90K€), et Ademe (poubelles de tri dans l'espace public)

**Détail des mouvements en dépenses : -3 549,4 K€**

En K€	Dépenses en -	Dépenses en +	Total Dépenses
<b>TOTAL DES MOUVEMENTS INSCRITS AU BS</b>	<b>-4 404,3</b>	<b>854,9</b>	<b>-3 549,4</b>
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>-4 085,8</b>	<b>660,1</b>	<b>-3 425,7</b>
Dont frais de fonctionnement des services communs	-3 916,5		-3 916,5
Dont taxes foncières prises en charge par la CAN	-135,0		-135,0
Dont dépenses COVID	-30,3		-30,3
Dont énergie - frais d'électricité		250,0	250,0
Dont énergie - fourniture de chaleur		38,0	38,0
Dont alimentation - hausse des matières premières		50,0	50,0
Dont santé et sécurité au travail		46,0	46,0
Dont formations		40,5	40,5
Dont projet de déploiement des corbeilles de tri sur l'espace public		20,0	20,0
Dont aéroport - prestations de service pour répondre aux obligations réglementaires.		17,2	17,2
Dont vêtements de travail		15,0	15,0
Dont aménagement postes de travail		8,0	8,0
Dont audit Qualiville		15,1	15,1
Dont aux charges ou prestations diverses (études, marché de Noël, projet Mediaterrée...)	-4,0	160,3	156,3
<b>014 - Atténuation de produits</b>	<b>-35,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-35,0</b>
Dont dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	-35,0		-35,0

**Détail des mouvements en dépenses : - 3 549,4 K€**

En K€	Dépenses en -	Dépenses en +	Total Dépenses
<b>TOTAL DES MOUVEMENTS INSCRITS AU BS</b>	<b>-4 404,3</b>	<b>854,9</b>	<b>-3 549,4</b>
<b>65 - Subventions et participations</b>	<b>-153,5</b>	<b>33,9</b>	<b>-119,6</b>
Dont fête de la recouvrance 2023		13,0	13,0
Dont avenant à la convention Ilot sauvage		10,0	10,0
Dont ajustement comptable sur le projet Mediaterrre	-13,5		-13,5
Dont ajustement de la subvention du budget annexe Parc de Noron	-140,0		-140,0
Dont régularisation comptable		10,9	10,9
<b>66 - Charges financières</b>		<b>32,0</b>	<b>32,0</b>
Dont ajustement sur les charges d'intérêt d'emprunt		32,0	32,0
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>-130,0</b>	<b>31,8</b>	<b>-98,2</b>
Dont ajustement du montant de la compensation à la DSP Acclameur pour contraintes de services publics		15,9	15,9
Dont obsèques des indigents		5,0	
Dont ajustement de la subvention du budget annexe stationnement	-130,0		
Dont convention Gestion Urbaine de Proximité		5,9	
Dont abondement du FAS		5,0	5,0
<b>68 - Provisions</b>		<b>97,1</b>	<b>97,1</b>

## Détail des mouvements en dépenses : -3 549,4 K€

### A retenir :

- la proposition de **révision du mécanisme de financement des services communs** sur l'AC entraînant une baisse équivalente des charges de fonctionnement : -3 916 K€ avec un ajustement sur le contingent SDIS de + 31 K€,
- la hausse des **frais d'énergie** (électricité et fourniture de chaleur) pour un montant global de + 288 K€,
- La proposition d'inscription de crédits complémentaires pour l'acquisition de **fournitures scolaires et de matériels pédagogiques** (+14 K€), de **produits d'entretien** (+10 K€) ou de **denrées alimentaires** (+50 K€),
- les ajustements issus notamment du recours à des **prestations de service extérieurs** pour 146 K€ [(audit Qualiville (+15 K€), déploiement de corbeilles de tri sur l'espace public (+20 K€), entretien des pistes de l'aérodrome (+15 K€), santé et sécurité au travail (+46 K€), fête foraine (+3,6 K€), colonies apprenantes (9,6 K€), mandats de gestion (11 K€), rencontres d'auteurs (+3 K€)...]
- **l'ajustement de la subvention** versée aux budgets annexes Parc de Noron (-140 K€) et Stationnement (-130 K€) pour tenir compte des résultats de l'exercice antérieur et des besoins nouveaux.

# Section d'investissement

## Synthèse des mouvements (hors emprunt) en section d'investissement

En K€	BP 2022	BS 2022	Total 2022 BP + BS
Recettes d'investissement (RRI)	7 353,0	8 359,6	15 712,6
<i>dont restes à réaliser 2022 (hors emprunts)*</i>		1 721,4	
<i>dont résultat antérieur reporté</i>		0,0	
<i>dont excédents de fonctionnement capitalisés</i>		7 948,6	
<i>dont solde des mouvements inscrits au BS</i>		-1 310,5	
Dépenses d'investissement (DRI)	27 347,0	16 962,6	44 309,6
<i>dont restes à réaliser 2022</i>		7 987,0	
<i>dont déficit antérieur reporté</i>		11 183,1	
<i>dont solde des mouvements inscrits au BS</i>		-2 207,5	
<b>Résultat d'investissement (RRI-DRI)</b>	<b>-19 994,0</b>	<b>-8 603,0</b>	<b>-28 597,0</b>

\*Hors report d'emprunt 2021 restant à réaliser de 9 500 K€

- Hors résultats antérieurs reportés, les mouvements en recettes d'investissement se soldent par une diminution de – 1 310,5 K€ avec notamment des ajustements sur les financements attendus sur les opérations suivies en Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (AP-CP).
- Les mouvements en dépenses d'investissement affichent une baisse de – 2 207,5 K€ avec notamment des ajustements de programmation sur les AP-CP.
- Le BS 2022 intègre un volume important de restes à réaliser de 2021 qui s'élèvent à :
  - 7 987 K€ sur les dépenses d'investissement,
  - 1 721,4 K€ (hors emprunts) sur les recettes d'investissement.

**Détail des mouvements en recettes : - 1310,5 K€**

En K€	Recettes en -	Recettes en +	Total Recettes
<b>13 - Subventions d'investissement</b>	<b>-2 321,0</b>	<b>744,2</b>	<b>-1 576,8</b>
<b>Subventions de l'Etat - DSIL / DRAC</b>	<b>-1 147,3</b>	<b>365,8</b>	<b>-781,5</b>
dont travaux sur Du Guesclin		80,0	80,0
dont financement prévisionnel DSIL pour la Maison Patronale (Port Boinot)		106,6	106,6
dont financement prévisionnel de la DRAC pour la rénovation de l'Hôtel de Ville (opération suivie en AP/CP)		88,0	88,0
dont recettes de la DSIL pour des travaux de remplacement de la chaufferie du GS Ferdinand Buisson		52,5	52,5
dont reséquencement des recettes excomptées de la DSIL pour la rénovation de l'Hôtel de Ville	-225,0		-225,0
dont ajustement et reséquencement des financements DSIL sur l'AP CP requalification des espaces publics Boulevard Main	-253,2		-253,2
dont ajustement et reséquencement des financements DSIL sur l'AP CP secteur Hôtel de Ville	-216,0		-216,0
dont régularisation programmation budgétaire	-116,9		-116,9
<b>Subvention de la Région</b>	<b>-73,3</b>	<b>0,0</b>	<b>-73,3</b>
Ajustement et reséquencement de la participation de la Région pour les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville	-73,3	0,0	-73,3

**Détail des mouvements en recettes : - 1 310,5 K€**

En K€	Recettes en -	Recettes en +	Total Recettes
<b>13 - Subventions d'investissement</b>	<b>-2 321,0</b>	<b>744,2</b>	<b>-1 576,8</b>
<b>Subventions de la Communauté d'agglomération du Niortais</b>	<b>-596,3</b>	<b>216,0</b>	<b>-380,4</b>
Régularisation comptable sur le programme ADAP	0,0	76,0	76,0
Travaux sur Du Guesclin (Enseignement Supérieur)		140,0	140,0
PACT 3 : définition des projets éligibles et reséquencement plurin annuel des recettes dépendant de l'avancement des travaux	-596,3		-596,3
<b>Autres subventions d'investissement</b>	<b>-360,0</b>	<b>130,6</b>	<b>-229,4</b>
dont CITEO (éco organisme) - projet de déploiement de corbeilles de tri sur l'espace public		115,0	115,0
dont ENEDIS - réallocation d'un financement ENEDIS dans le cadre de l'AP CP Politique de la Ville	-200,0		-200,0
dont Banque des territoires -ville durable	-160,0		-160,0
<b>10 - Dotations</b>	<b>0,0</b>	<b>245,7</b>	<b>245,7</b>
FCVTA - ajustement par rapport au montant notifié	0,0	195,7	195,7
Taxe d'aménagement	0,0	50,0	50,0
<b>16 - opérations financières (indemnités d'immobilisation)</b>	<b>0,0</b>	<b>20,5</b>	<b>20,5</b>
<b>TOTAL DES MOUVEMENTS INSCRITS AU BS</b>	<b>-2 321,0</b>	<b>1 010,5</b>	<b>-1 310,5</b>

## Détail des mouvements en recettes d'investissement : - 1 310,5 K€

### A retenir :

Les ajustements sur les recettes d'investissement correspondent entre autres :

- à des re séquencements de financement attendus sur **l'AP-CP RU Pontreau Colline St André** : -375 K€,
  - à un ajustement par rapport au budget primitif du **FCTVA** (+ 196 K€) et des recettes issues de la **taxe d'aménagement** (+50 K€),
  - à des ajustements et reséquencement (DSIL, DRAC, ARR) notamment **Rénovation de l'hôtel de Ville** (- 205 K€),
  - aux refacturations de la CAN pour des travaux sur le site Du Guesclin pour +140 K€ et au versement d'une subvention de l'éco-organisme CITEO pour le déploiement de corbeilles de tri dans l'espace public (+115 K€),
- les recettes du PACT CAN 3<sup>ème</sup> génération sont fléchées pour 2022 sur le Schéma Directeur d'Aménagement Lumineux (SDAL), la salle du Conseil Municipal et Port Boinot (Fabrique).

## Détail des mouvements en dépenses d'équipement : - 2 248 K€

En K€	Dépenses en -	Dépenses en +	Total Dépenses
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>-3 558,1</b>	<b>1 310,1</b>	<b>-2 248,0</b>
<b>2 ACTION FONCIERE</b>	<b>0,0</b>	<b>40,0</b>	<b>40,0</b>
<i>dont provisions pour acquisitions prévues dans le cadre de la Réserve Naturelle Régionale</i>		25,0	25,0
<i>dont provisions sur frais d'actes notariés</i>		15,0	15,0
<b>3 DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENTS URBAINS</b>	<b>-3 161,9</b>	<b>123,2</b>	<b>-3 038,7</b>
<i>dont portage foncier - opération sud avenue de Limoges (facture d'apurement)</i>		79,0	79,0
<i>dont Action Cœur de Ville (démonstrateur Ville Durable, convention co propriété dégradée...)</i>	-181,3		-181,3
<i>AP CP secteur Hôtel de Ville</i>	-1 010,0		-1 010,0
<i>dont Port Boinot (Maison Patronale et Fabrique) - re séquençement et glissement des crédits sur les années à venir</i>	-529,3		-529,3
<i>dont requalification des espaces publics</i>		9,2	9,2
<i>dont ouvrages hydrauliques et berges (Moulin de Bouzon - transfert de compétence au syndicat mixte du bassin versant de la sèvre niortaise)</i>	-50,0		-50,0
<i>dont contrat de Ville (AP CP quartier Pontreau Colline St André)</i>	-1 391,3		-1 391,3
<i>dont schéma directeur Centre ville, Gare Niort-Atlantique et Port Boinot</i>		35,0	35,0
<b>6 ACCESSIBILITE ET HANDICAP</b>	<b>0,0</b>	<b>300,0</b>	<b>300,0</b>
<i>dont accessibilité des ERP (programme ADAP)</i>		300,0	300,0
<b>7 INTERVENTION SUR L'ESPACE PUBLIC (hors opérations spécifiques)</b>	<b>0,0</b>	<b>135,0</b>	<b>135,0</b>
<i>dont voirie (réfection ouvrages hydrauliques, réseaux...)</i>		35,0	35,0
<i>dont sécurisation de l'éclairage public de la Brèche et les réseaux en défaut (rue Daguerre)</i>		25,0	25,0
<i>dont schéma directeur cyclable</i>		40,0	40,0
<i>dont espaces verts naturels (schéma directeur paysager CANOPEE)</i>		35,0	35,0

## Détail des mouvements en dépenses d'équipement : - 2 248 K€

En K€	Dépenses en -	Dépenses en +	Total Dépenses
<b>8 PATRIMOINES HISTORIQUES ET CULTUELS</b>	<b>0,0</b>	<b>200,0</b>	<b>200,0</b>
<i>dont Chapelle Saint Hilaire (travaux d'urgence)</i>		200,0	200,0
<b>10 SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE</b>	<b>0,0</b>	<b>60,0</b>	<b>60,0</b>
<i>dont matériels de restauration scolaire</i>		60,0	60,0
<b>12 SPORT</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<i>Complexe sportif des Gardoux (étude sur la faisabilité de modernisation et de mise aux normes du complexe sportif)</i>		100,0	100,0
<b>15 SERVICES MUNICIPAUX - TRAVAUX</b>	<b>-135,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-135,0</b>
<i>Pôle technique (CTM espaces verts naturels) - ajustement des séquencements de crédits (AP CP)</i>	-135,0		-135,0
<b>16 SERVICES MUNICIPAUX - EQUIPEMENTS</b>	<b>-1,2</b>	<b>351,9</b>	<b>350,7</b>
<i>dont projet de déploiement de corbeilles de tri sur l'espace public</i>		324,0	324,0
<i>dont police municipale (équipements)</i>		20,0	20,0
<i>dont refuge pour animaux</i>		4,7	4,7
<i>dont acquisition de matériels informatiques - Mairies de quartier</i>		3,2	3,2
<i>dont divers</i>	-1,2		-1,2
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENTS</b>	<b>-3 558,1</b>	<b>1 310,1</b>	<b>-2 248,0</b>

## ***Détail des mouvements en dépenses d'équipement : - 2 248 K€***

Les mouvements de crédits en dépenses d'équipement portent notamment sur :

- l'ajustement du séquençage de la **programmation des AP/CP** :  
⇒ RU – Pontreau Colline St André (-1 401 K€), le programme ADAP (+300 K€), CTEVN (-135 K€), Port Boinot (-529 K€), Secteur Hôtel de Ville (-1 010 K€),
- l'inscription complémentaire de crédits pour des **travaux d'urgence sur la chapelle St Hilaire** (+200 K€), pour la **sécurisation du réseau d'éclairage public** (+95 K€), pour le déploiement de corbeilles de tri sur l'espace public (+324 K€), pour du matériel de restauration (+60 K€),
- quelques **crédits d'études** dans le cadre du schéma directeur Gare Port Boinot, de modernisation et de mise aux normes du complexe sportif Espinassou.
- **l'avance remboursable** (+20 K€) au profit de la régie à Energies renouvelables du fait de la nécessité réglementaire d'imputer les travaux d'installation de panneaux solaires sur le budget annexe de la régie.

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes	90 131,1	Recettes	24 711,8
Dépenses	82 345,3	Dépenses	27 833,7
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>7 785,8</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-3 121,8</b>
Résultat antérieur	1 438,8	Résultat antérieur	-8 061,2
<b>1 Résultat cumulé</b>	<b>9 224,6</b>	<b>Résultat cumulé</b>	<b>-11 183,1</b>
		Restes à réaliser nets (Reports)	3 234,4
		<b>Résultat net de l'investissement</b>	<b>-7 948,6</b>
<b>2 Résultat net cumulé</b>	<b>1 276,0</b>		

- 1 Le résultat cumulé de la section de fonctionnement de 2021, soit 9 224,6 K€, doit réglementairement couvrir au minimum le besoin de financement de la section d'investissement de l'année 2021 (soit 7 948,6 K€).
- 2 Le reliquat de l'opération précédente, au maximum 1 276 K€, constitue le solde net à inscrire en fonctionnement au titre des résultats antérieurs pour l'exercice 2021. Le BS prévoit d'affecter 7 948,6 K€ pour financer le besoin en investissement. Le solde net (9 224,6 – 7 948,6) s'élève à 1 276 K€.
- 3 Le résultat cumulé de la section d'investissement, soit – 11 183,1 K€, sera inscrit au titre des résultats antérieurs pour l'exercice 2021.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Restes à réaliser 2021	7 986 983,31	Restes à réaliser 2021	11 221 425,39
Résultat (déficit) reporté 2021 [001]	11 183 086,63	Résultat (excédent) reporté 2021 [001]	0,00
		<b>Affectation du résultat 2021 [cpte 1068]</b>	<b>7 948 644,55</b>
Dépenses nouvelles	-2 056 623,90	Recettes d'invest. nouvelles	-1 159 623,90
Virement neutre de section à section	0,00	Virement neutre de section à section	0,00
Dépenses imprévues [020]	0,00		
		Variation volume emprunt prévus pour équilibrer	-3 130 000,00
		<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>2 233 000,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17 113 446,04</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 113 446,04</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		<b>Report solde excédent 2021 [002]</b>	<b>1 275 952,84</b>
Dépenses nouvelles	-3 550 325,79	Recettes nouvelles	-2 592 336,43
Virement neutre de section à section	0,00	Virement neutre de section à section	0,00
Dépenses imprévues [020]	942,20		
<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>2 233 000,00</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>-1 316 383,59</b>	<b>TOTAL</b>	<b>-1 316 383,59</b>

# Les budgets annexes

L'ensemble des budgets annexes seront traités lors de cette étape budgétaire afin d'intégrer les résultats de 2021 mais également des ajustements de programmation.

## Synthèse des mouvements en section d'exploitation

en K€	BP 2022	BS 2022	TOTAL 2021 = BP + BS
<b>Recettes réelles d'exploitation (RRE)</b>	<b>2 003,3</b>	<b>-68,1</b>	<b>1 935,2</b>
<i>solde exécution reporté</i>		(a) 61,9	61,9
<i>réduction de subvention versée par le budget principal</i>		-130,0	
<i>solde des mouvements inscrits au BS</i>		0,0	0,0
<b>Dépenses réelles d'exploitation (DRE)</b>	<b>1 531,3</b>	<b>1,9</b>	<b>1 533,2</b>
<i>ajustements de la programmation</i>		1,9	1,9
<i>autres mouvements inscrits au BS</i>		0,0	0,0
<b>Résultat d'exploitation (RRE - DRE)</b>	<b>472,0</b>	<b>-70,0</b>	<b>402,0</b>

## Synthèse des mouvements en section d'investissement

en K€	BP 2022	BS 2022	TOTAL 2021 = BP + BS
<b>Recettes réelles d'investissements (RRI)</b>	<b>0,0</b>	<b>776,3</b>	<b>776,3</b>
<i>dont affectation de la section d'exploitation</i>		(b) 743,6	743,6
<i>autres mouvements inscrits au BS</i>		32,8	32,8
<b>Dépenses réelles d'investissement (DRI)</b>	<b>472,0</b>	<b>706,3</b>	<b>1 178,3</b>
<i>restes à réaliser 2021</i>		173,7	173,7
<i>dont déficit antérieur reporté</i>		569,8	569,8
<i>autres mouvements inscrits au BS</i>		-37,2	-37,2
<b>Résultat d'investissement (RRI - DRI)</b>	<b>-472,0</b>	<b>70,0</b>	<b>-402,0</b>

En section d'exploitation, le résultat cumulé s'établit à + 805,5 K€ (a+b). Le solde d'exécution reporté en section de fonctionnement s'élève à 61,9 K€.

En **dépenses d'exploitation**, aucun ajustement de crédits n'est prévu, au-delà d'une dépense mineure d'équilibre.

En **recettes d'exploitation**, aucun ajustement de crédits ne sont prévus, au-delà d'une dépense mineure d'équilibre.

En section **d'investissement**, le résultat cumulé est de - 569,8 K€ et les restes à réaliser de 2021 de 173,7 K€ soit un besoin de financement de 743,5 K€ (b). Ce dernier est financé avec l'affectation du résultat de la section d'exploitation.

En **dépenses d'investissement**, il s'agit de la réduction d'une dépenses de précaution du BP face à l'absence de besoins.

En **recette d'investissement**, l'inscription de la régularisation du trop perçu SPIE Batignolles est finalement à la charge de DSA pour 32,8 K€ ( HT).

En dépenses d'investissement, la seule inscription est nécessaire à l'équilibre du budget.

**Globalement, avec l'inscription des résultats antérieurs et les ajustements de programmation, la subvention d'équilibre versée par le budget principal est réduite de 130 K€.**

## Synthèse des mouvements en section de fonctionnement

en K€	BP 2022	BS 2022	TOTAL 2021 = BP + BS
<b>Recettes réelles de fonctionnement (RRE)</b>	<b>1 170,0</b>	<b>(a) -43,8</b>	<b>1 126,2</b>
<i>solde exécution reporté</i>		95,3	95,3
<i>réduction de subvention versée par le budget principal</i>		-140,0	
<i>autres mouvements inscrits au BS</i>		0,9	0,9
<b>Dépenses réelles de fonctionnement (DRE)</b>	<b>1 010,0</b>	<b>11,2</b>	<b>1 021,2</b>
<i>ajustements de la programmation</i>		11,2	11,2
<i>autres mouvements inscrits au BS</i>			0,0
<b>Résultat d'exploitation (RRE - DRE)</b>	<b>160,0</b>	<b>-55,0</b>	<b>105,0</b>

En section de **fonctionnement**, le résultat cumulé est de + 95,3 K€ (a).

Côté **recettes**, un ajustement de 0,9 K€.

Côté **dépenses**, les ajustements à la hausse concernent notamment l'impact de l'augmentation du coût de l'électricité et le nettoyage du centre de vaccination.

## Synthèse des mouvements en section d'investissement

en K€	BP 2022	BS 2022	TOTAL 2021 = BP + BS
<b>Recettes réelles d'investissements (RRI)</b>	<b>0,0</b>	<b>(b) 201,8</b>	<b>201,8</b>
<i>solde exécution reporté</i>		201,8	201,8
<i>autres mouvements inscrits au BS</i>			
<b>Dépenses réelles d'investissement (DRI)</b>	<b>160,0</b>	<b>(c) 146,8</b>	<b>306,8</b>
<i>restes à réaliser 2021</i>		75,3	75,3
<i>ajustements de la programmation</i>		71,5	71,5
			0,0
			0,0
<b>Résultat d'investissement (RRI - DRI)</b>	<b>-160,0</b>	<b>55,0</b>	<b>-105,0</b>

En section **d'investissement**, le résultat cumulé de + 201,8 K€ (b) permet de financer les 75,3 K€ (c) de restes à réaliser de 2021.

**Globalement, avec l'inscription des résultats antérieurs et les nouvelles demandes, la subvention d'équilibre versée par le budget principal est réduite de 140 K€.**

## Synthèse des mouvements en section d'exploitation

en K€	BP 2022	BS 2022	TOTAL 2022 = BP + BS
<b>Recettes réelles d'exploitation (RRE)</b>	<b>809,0</b>	<b>3 399,2</b>	<b>4 208,2</b>
<i>solde exécution reporté</i>	0,0	(a) 3 399,2	3 399,2
<i>solde des mouvements inscrits au BS</i>		0,0	0,0
<b>Dépenses réelles d'exploitation (DRE)</b>	<b>507,2</b>	<b>3 613,2</b>	<b>4 120,4</b>
<i>ajustements de la programmation</i>		12,3	12,3
<i>autres mouvements inscrits au BS</i>		3 600,9	3 600,9
<b>Résultat d'exploitation (RRE - DRE)</b>	<b>301,8</b>	<b>-213,9</b>	<b>87,9</b>

En section **d'exploitation** le résultat cumulé est de + 3 399,2 K€ (a).

En **dépenses d'exploitation**, les demandes supplémentaires concernent la hausse du prix de l'électricité et des honoraires d'expertises du contentieux. Les 3 600,9 K€ prévus permettent l'équilibre du budget dans l'attente de la programmation des travaux du nouvel équipement.

## Synthèse des mouvements en section d'investissement

en K€	BP 2022	BS 2022	TOTAL 2020 = BP + BS
<b>Recettes réelles d'investissements (RRI)</b>	<b>0,0</b>	<b>271,6</b>	<b>271,6</b>
<i>solde exécution reporté</i>		(b) 271,6	271,6
<i>dont solde des mouvements inscrits au BS</i>		0,0	0,0
<b>Dépenses réelles d'investissement (DRI)</b>	<b>301,8</b>	<b>57,7</b>	<b>359,5</b>
<i>restes à réaliser 2021</i>		17,2	17,2
<i>autres mouvements inscrits au BS</i>		40,5	40,5
			0,0
<b>Résultat d'investissement (RRI - DRI)</b>	<b>-301,8</b>	<b>213,9</b>	<b>-87,9</b>

En section **d'investissement**, le résultat cumulé de + 271,6 K€ (b).

Le résultat cumulé global est de +3 670,8 K€ (a+b).

Les 40,5 K€ prévus permettent l'équilibre du budget dans l'attente de la programmation des travaux du nouvel équipement.

## Synthèse des mouvements en section d'exploitation

en K€	BP 2022	BS 2022	TOTAL 2022 = BP + BS
Recettes réelles d'exploitation (RRE)	0,0	43,6	43,6
<i>ajustements de la programmation</i>		0,0	0,0
autres mouvements inscrits au BS		25,5	43,6
Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	0,0	43,6	43,6
déficit antérieur reporté		(a) 25,5	43,6
<b>Résultat d'exploitation (RRE - DRE)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

En section **d'exploitation** le résultat cumulé est de - 25,5 K€ (a).

En **recettes d'exploitation**, 25,5 K€ de recettes supplémentaires sont inscrites pour assurer l'équilibre du budget.

## Synthèse des mouvements en section d'investissement

en K€	BP 2022	BS 2022	TOTAL 2022 = BP + BS
Recettes réelles d'investissements (RRI)	0,0	7,3	7,3
<i>excédents antérieur reporté</i>		(b) 7,3	7,3
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	0,0	7,3	7,3
<i>dont déficit antérieur reporté</i>		0,0	0,0
autres mouvements inscrits au BS		7,3	7,3
<b>Résultat d'investissement (RRI - DRI)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

En section **d'investissement**, le résultat cumulé est de + 7,3 K€ (b). L'équivalent est inscrit en dépenses pour assurer l'équilibre du budget.

Le résultat cumulé global est de -18,2K€ (a+b).

## Synthèse des mouvements en section d'exploitation

en K€	BP 2022	BS 2022	TOTAL 2022 = BP + BS
<b>Recettes réelles d'exploitation (RRE)</b>	<b>33,3</b>	<b>11,6</b>	<b>44,8</b>
solde exécution reporté		(a) 11,6	11,6
Subvention exceptionnelle du budget principal			0,0
autres mouvements inscrits au BS		-0,1	
<b>Dépenses réelles d'exploitation (DRE)</b>	<b>30,3</b>	<b>11,6</b>	<b>41,8</b>
mouvements inscrits au BS		11,6	11,6
<b>Résultat d'exploitation (RRE - DRE)</b>	<b>3,0</b>	<b>0,0</b>	<b>3,0</b>

En section **d'exploitation** le résultat est cumulé de 11,6 K€ (a). L'équivalent est inscrit en recettes pour assurer l'équilibre du budget.

## Synthèse des mouvements en section d'investissement

en K€	BP 2022	BS 2022	TOTAL 2022 = BP + BS
<b>Recettes réelles d'investissements (RRI)</b>	<b>0,0</b>	<b>13,4</b>	<b>13,4</b>
solde exécution reporté		(b) 13,4	13,4
<b>Dépenses réelles d'investissement (DRI)</b>	<b>3,0</b>	<b>13,4</b>	<b>16,4</b>
autres mouvements inscrits au BS		13,4	13,4
<b>Résultat d'investissement (RRI - DRI)</b>	<b>-3,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-3,0</b>

En section **d'investissement**, le résultat cumulé est de + 13,4 K€ (b). L'équivalent est inscrit en dépenses pour assurer l'équilibre du budget.

Le résultat cumulé global est de + 25 K€ (a+b).